

Rapport moral AG 2015, sur activité exercice 2014.

Quatre années se sont déjà écoulées depuis mes premiers pas à la présidence de notre association.

Quatre années que je n'ai pas vues passer parce qu'elles ont été intenses et riches en événements.

Sans un conseil d'administration concerné et surtout un bureau particulièrement actif, la tâche aurait été impossible et je tiens donc à remercier les membres de ces instances pour leur dévouement et leur disponibilité.

Cette activité soutenue est aussi très présente sur le terrain où les délégués font, pour la plupart, un excellent travail. Qu'ils en soient particulièrement remerciés.

Toute ma gratitude s'adresse également aux bénévoles qui travaillent au siège où ils assistent notre équipe de salariés motivés et compétents.

Notre activité, dans nos différents domaines de compétences, a été très soutenue cette année et je vous propose un petit retour sur l'année passée.

Tout d'abord le problème de la **gestion du personnel**, dont Denise Baccara est en charge, et qui présente un aspect toujours très (pré)occupant compte tenu de l'évolution constante de la législation. Une plus grande fluidité a été apportée en fixant des cadres rassurants tout en laissant la souplesse qui est possible dans une petite structure. Un gros souci a été la suppression d'un poste pour raisons économiques, à savoir celui de Dominique Firbal, ce qui s'est déroulé dans les meilleures conditions possibles pour les deux parties. Dominique a pu se mettre à son compte.

Il a fallu changer de régime de prévoyance, ce qui s'est révélé d'une complexité inattendue ! Il a fallu faire le bilan des droits individuels de formation, proposer des formations utiles à chacun et à l'association, convaincre tantôt le bureau, tantôt les salariés et puis tout réapprendre car est arrivée la réforme du système de formation des salariés.

La revue : la rédaction en chef et le secrétariat de rédaction sont à présent assumés, avec succès, par Marguerite Marie Poirier. Entourée d'un conseil de rédaction qui s'est étoffé, Mme Poirier s'est également vu confier la rédaction du livre sur le cinquantenaire. C'est un prestataire extérieur qui réalise le graphisme de la revue et du livre, ce qui nous laisse une certaine souplesse d'action.

Les anciens numéros de la revue ont été totalement numérisés en haute définition.

Le Conseil d'Orientation : installés par le conseil d'administration de MPF le 26 janvier 2013, ses membres se sont surtout consacrés en 2014 à la mise en place des activités du cinquantenaire.

Néanmoins le COR a présenté des propositions d'orientation au CA en mars 2015 et des propositions concrètes seront faites lors du congrès 2015.

La communication : en raison de l'opportunité du cinquantième anniversaire tout un panel d'initiatives a été mis en place durant l'année à destination des instances associatives et des organismes publics dont une coopération avec l'Union Rempart pour la mise en place de services civiques et des contacts avec France bénévolat, l'Ecole de Chaillot, Terre Vivante, etc.

Le site internet : en 2014, le site a poursuivi sa

modernisation avec la mise en place de l'adhésion et des achats de librairie en ligne, du paiement par carte de crédit ou par prélèvement automatique.

Le site Facebook de MPF a passé le cap des 2000 « suiveurs » réguliers. Il est de plus en plus utilisé par certaines délégations mais reste sous-employé. Nous vous invitons à le faire vivre plus intensément. Une lettre d'information mensuelle est accessible aux délégations sur Intranet depuis quelque temps et une newsletter est depuis peu diffusée aux adhérents pour les informer des activités nationales.

En raison de quelques aléas de la liste « délégation », nous avons mis en place un forum uniquement accessible aux délégations sur intranet. Encore peu utilisé, ce forum pourrait être un très beau lieu de discussions ouvert. Merci à Jean Hernandez pour son implication.

La base de données de la documentation de MPF est en cours de remise à jour. Ces numérisations sont actuellement utilisées pour la nouvelle mouture des recueils d'articles.

Le concours René Fontaine est toujours soutenu par la Fondation du Patrimoine. Comme vous le constaterez cette année, il ne sera pas remis lors de cette assemblée mais, en raison du cinquantenaire, la cérémonie de remise des prix aura lieu dans le cadre du salon du patrimoine en novembre prochain. Merci à Daniel Goupy qui préside actuellement ce jury et à Bruno Choisel qui prépare minutieusement les dossiers.

A noter que cette année un prix sur l'architecture contemporaine sera initié sous la responsabilité du GRAC.

La formation : présidée par Bernard Duhem, la commission a poursuivi son travail sur la formation externe en organisant 2 sessions Athéba Pro au PNR de la Brenne qui furent un succès. Plusieurs formations techniques ont été organisées en collaboration avec les PNR du Gâtinais et de Chevreuse. En interne, nous avons organisé une formation spécifique pour les nouveaux délégués et continué les formations pour les délégués MPF et leurs équipes et les délégués de la Fondation du Patrimoine. Merci aux formateurs et membres de la commission pour le travail accompli.

La photothèque : le travail de fourmi se poursuit pour extraire les meilleures pépites des diapos qui avaient été numérisées au siège. Merci Elisabeth ! L'objectif est de pouvoir leur attribuer une description minimaliste et de les mettre en ligne, à disposition des équipes (formation, revue, délégations, communication...). Les délégations peuvent aussi disposer d'un espace qui leur est propre et partager leurs trésors. L'année écoulée a connu le souci d'un changement de logiciel pour répondre à certains écueils, simplifier l'utilisation et permettre la géolocalisation.

Un module spécial a par ailleurs été conçu au sein du même système afin de recevoir les envois des candidats au concours photos 2015 et surtout de faciliter la tâche du jury. Merci à Denise Baccara pour son implication dans ce travail.

La terre : MPF représentée par Gilles Alglave, a poursuivi le travail engagé avec le ministère de l'Environnement (MEDDE/DHUP) et différents partenaires dont la CAPEB, la FNSCOP du BTP et différents collectifs de « terreaux » pour faire aboutir la rédaction de règles professionnelles de bonnes pratiques dans les techniques mettant en œuvre la terre crue en France. Ce travail commencé il y a 4 ans est maintenant

dans sa phase active puisqu'une convention de subventionnement a été signée en 2014 entre le ministère et les différents partenaires en charge de cette mission. MPF fait partie du comité de pilotage qui devra valider ce travail. Gilles Alglave représente également MPF au sein du CA de ASTERRE (association nationale des professionnels de la terre crue).

Le GRAC : ce groupe de réflexion sur l'architecture contemporaine a été créé en 2008 en conformité avec le vœu des initiateurs de MPF de « *promouvoir une architecture contemporaine de qualité en harmonie avec les sites* ». Il est animé par Luc Barré.

Ayant choisi de ne pas donner « d'avis » lors de demande de conseils, le GRAC a rassemblé une base de conseils en ligne disponibles sur le site MPF à la rubrique « Corpus »

Le GRAC a en outre participé à des actions locales, notamment en Dordogne et dans la Drôme et a soutenu le débat du contemporain conjoint avec le bâti traditionnel et les paysages ruraux.

Enfin l'appel à des correspondants départementaux a reçu une réponse prometteuse.

Le Réseau Rural Français : lors de l'AG du 27/11/2014, MPF, représentée par B. Duhem, a été élue membre du comité de suivi du RRN, dans le 2^o collège « environnement et patrimoine ». Nous sommes entrés dans une nouvelle programmation 2014-2020 dont les thèmes retenus sont : la compétitivité de l'économie et de l'emploi, la transition énergétique et la gestion durable des ressources, l'égalité des territoires et des chances. Le dossier que nous avons initié continue de vivre puisque les secondes assises pour la construction durable ont eu lieu le 23 mars 2015. Il existe des réseaux régionaux, il serait bon que pour 2015, nos associations régionales y participent.

Le Plan « Bâtiment Durable » : depuis six ans, nous participons régulièrement aux assemblées du Plan Bâtiment Durable où B. Duhem nous représente. Cette organisation a une grande capacité à faire travailler ensemble une grande diversité d'acteurs dont nous sommes. Ainsi, nous avons participé à un travail sur la rénovation énergétique et la filière bâtiment, nous participons aux travaux sur la formation à distance afin de former sur notre bâti le plus grand nombre. Ce Plan Bâtiment se déploie actuellement en 7 régions. Nos structures régionales sont invitées à y participer.

Le G7 Patrimoine : Comme vous avez pu en lire quelques échos, nous n'avons pas ménagé notre peine pour tenter de convaincre les parlementaires de ne pas voter en l'état les textes qui leur étaient proposés dans le projet de loi sur la « transition énergétique pour une croissance verte ».

Les résultats sont mitigés, mais l'obligation d'isoler par l'extérieur a été supprimée et la distance d'implantation d'éoliennes portée à 1000 mètres au lieu de 500 actuellement. Par ailleurs, nous continuons à travailler sur la future loi « patrimoine ». Enfin, nous nous réunissons dans un panel élargi à d'autres associations en vue de rédiger un livre blanc qui a pour ambition d'être force de proposition pour les 15 années à venir.

Les nouveaux statuts que vous aviez votés l'an passé n'ont pas été approuvés par le Ministère de l'intérieur en raison d'une formalité de vote. Le CA a décidé de surseoir cette année à les représenter afin de prendre le temps nécessaire à la réflexion et de ne pas compliquer une année d'élection des administrateurs par le vote des statuts.

Le salon du patrimoine continue d'être une de nos vitrines. Il a connu une affluence croissante cette année. Merci à tous les bénévoles qui viennent nous aider sur le stand.

Quelles sont nos ambitions pour 2015 ?

Bien évidemment, nous nous sommes concentrés sur le cinquantenaire de Maisons Paysannes de France auquel il convient de donner l'importance que requiert cet événement afin de mieux faire connaître notre association à travers le pays.

Un groupe de travail a été constitué à cet effet, il est animé par Bernard Leborne. Les principales actions retenues sont :

- L'édition d'un livre de 150 pages retraçant l'activité de MPF et des personnalités qui l'ont marquée sur ces 50 dernières années, avec une projection de MPF pour les prochaines décennies. Le lancement est prévu pour les journées du patrimoine de pays à l'occasion d'événements organisés dans les délégations.

- L'enrichissement du concours René Fontaine par une catégorie « contemporain » et remise des prix au salon du patrimoine.

- L'organisation d'un concours photos « Bâti rural » et d'un concours de dessins d'enfants « La maison que j'aime », avec remise des prix lors des journées européennes du patrimoine. Les meilleures photos seront exposées à l'orangerie du Sénat, pendant deux semaines, mi-septembre.

- Une présence accrue au salon du patrimoine : stand plus vaste, conférence et remise des prix.

- Le développement de notre notoriété par une présence dans les médias nationaux.

- La démultiplication de ces événements par les délégations.

Bien sûr, tout ceci coûte de l'argent et nous avons sollicité de nombreux mécènes afin d'équilibrer notre budget car nous n'entendons pas baisser les bras sur l'équilibre de nos comptes dont la gymnastique est de plus en plus difficile en raison des baisses de recettes. Merci à tous ceux qui ont déjà donné ou qui donneront prochainement.

L'avenir de nos associations de protection du patrimoine reste une question non résolue. À l'heure où les adhérents font des choix dans leurs budgets, à l'heure où la ruralité est en profonde mutation, à l'heure où les publics de « consom'acteurs » sont de plus en plus difficiles à fidéliser, à l'heure enfin où la force du nombre est un facteur majeur d'intervention, n'est-il pas le moment de se poser la question du rassemblement de ces atouts afin d'être crédible et entendu pour mieux asseoir notre volonté de défendre ce patrimoine que nous devons léguer aux générations suivantes ?

PNR : Parc naturel régional

COR : Conseil d'orientation de Maisons paysannes de France

MEDDE : ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

DHUP : Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

FNSCOP : Fédération nationale des SCOP

SCOP : Sociétés coopératives et participatives

ASTERRE : Association nationale des professionnels de la Terre crue

RRN : Réseau rural national et RRR – Réseau rural régional